



N° 31
24/09/2020



Animateurs filières

Céréales à paille
Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs
Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux
Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies
Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N° X du JJ/MM/AA »*



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Prairies :

- Pullulations de chenilles cirphis, toujours en cours ...

Colza :

- **Limaces** : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les autres situations. Maintenir la vigilance avec le retour des conditions humides et plus fraîches.
- **Petites altises** : risque faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles.
- **Grosse altise** : aucun piégeage à ce jour, vigilance dès la semaine prochaine.
- **Vers gris** : des remontées nous proviennent du Gers, observez vos parcelles.

• Les observations de la semaine

Aucun papillon n'a été pris dans des pièges mais des papillons libres ont été observés sur LOUHOSSOA et IHOLDY.

La présence des chenilles est toujours d'actualité :

- sur les prairies du réseau de surveillance de la côte et du pays basque intérieur, les chenilles sont observées en moindre densité : soit parce que les parcelles ont été traitées soit parce que nous arrivons en fin de cycle. C'est le cas sur : BRISCOUS, ST PEE SUR NIVELLE, MACAYE, LOUHOSSOA, HASPARREN, CAMBO LES BAINS, JUXUE, GARINDEIN, IHOLDY ;
- des pullulations ont été rapportées notamment sur BANCA et ST JEAN PIED DE PORT ;
- sur le piémont et le Béarn, les attaques peuvent aussi être virulentes : parcelles complètement détruites en 2-3 jours, chenilles se déplaçant sur les routes ou grimpant sur les murs (ARETTE, AUBIN, ESCOT, TARDETS, STE COLOME, ASSON, LURBE ST CHRISTAU...)
- de même dans le sud Landes (PORT DE LANNE par exemple).

Les chenilles relevées sur les parcelles sans intervention sont de tailles comprises entre 5 et 40 mm, marquant des émergences échelonnées et possiblement encore en cours :



Chenille à ST-PEE-SUR-NIVELLE
(Photo CA64)



Chenilles à ARETTE
(Photo CA64)

La **période critique** de la 3^{ème} génération n'est probablement pas terminée sur le Béarn et le piémont. Sur le Pays Basque intérieur et la côte, nous sommes en fin de génération mais la présence ponctuelle de papillons laisse supposer qu'une nouvelle génération peut émerger d'ici à une dizaine de jours, si les conditions sont favorables (températures, humidité).

Surveillez vos prairies au moins tous les 2 jours, de préférence tôt le matin, avec la rosée.

Le piétinement par les animaux est, quand il est possible de le mettre en œuvre, reconnu comme étant le plus efficace pour éliminer les chenilles dans le cas de densité faible à moyenne.

En cas de traitement phytosanitaire, seuls les produits à base d'alphaméthrine (pyréthrinamide de synthèse) sont utilisables réglementairement, sous réserve d'une éventuelle restriction d'usage. Pour des chenilles de taille supérieure à 1.5 - 2 cm, les produits à base de Bt deviennent en effet inopérants. L'application est à faire le soir, pour limiter l'impact sur les pollinisateurs (**apiculteurs voisins à prévenir**) et éviter l'évaporation de la bouillie.

Le délai de réintroduction du bétail après utilisation de pyréthrinamides est, sous réserve de disponibilité en herbe, « conséquent ».



Papillon à IHOLDY (Photo CA64)

En cas de chaulage à la chaux vive, il n'y a pas de restriction réglementaire à la réintroduction des animaux ; il est prudent cependant, pour des raisons sanitaires, d'observer un délai de plusieurs jours (voire 1 mois, à condition qu'il ait plu) pour ce faire.

- **Pour plus d'informations :**

Pour signaler la présence des chenilles sur vos parcelles et/ou être averti de la présence du ravageur autour de chez vous, pensez aussi à vous inscrire sur le [groupe Facebook Prairies.64](#)



Contacts

Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

MC MAREAUX : 06 24 42 59 54 // P MAHIEU : 06 85 30 22 70

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. Il est actuellement composé de 15 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2020-2021 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **11 observations**.



Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ? La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



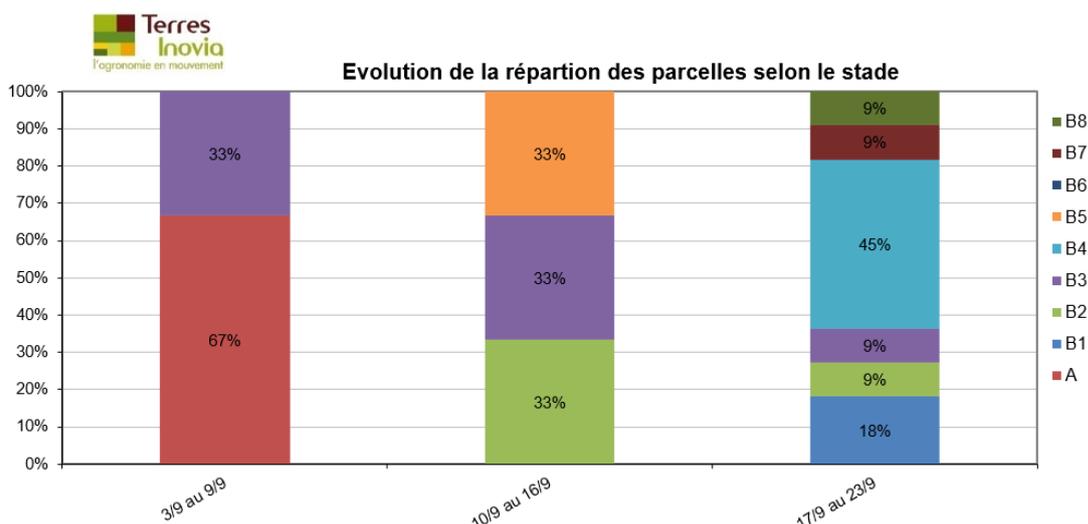
Alors n'hésitez plus, intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : bsv.tisudouest@terresinovia.fr).

• Stades phénologiques et état des cultures

L'hétérogénéité des pluies sur le mois d'août et de septembre combinée à des différences de préparation de sol a grandement influencé les semis. De ce fait, la période de semis s'étend de la mi-août jusqu'à ces derniers jours. On observe une grande hétérogénéité des stades sur le Sud-Ouest variant de 8 feuilles pour les semis précoces à des semis toujours en cours. Une majorité des parcelles saisies sont aujourd'hui au stade 4 feuilles. Attention toutefois, les parcelles observées dans le cadre du réseau BSV sur-représentent, en début de cycle, les parcelles levées. En effet, il n'est pas possible de réaliser une observation sur une parcelle non levée.

Globalement, on peut dès à présent considérer que l'assolement en colza sera en recul par rapport à la campagne 2019-2020.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

Les histogrammes des semaines du 03 au 09/09 et du 10 au 16/09 sont réalisés avec un nombre restreint de parcelles observées.

• Limaces

Jusqu'à présent, l'activité des limaces était faible, du fait de l'absence des pluies. Attention toutefois, avec les précipitations récentes et celles à venir. La vigilance doit être maximale dans les colzas en cours

de levée. Cinq observations (31, 32, 81, 82) constatent des dégâts de limaces cette semaine (limités toutefois).

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Évaluation du risque : risque moyen à fort dans les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles. Nul pour les parcelles ayant dépassé ce stade.

Attention au retour des conditions plus humides dans les parcelles en cours de levées ou toujours dans la période de risque. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couverts végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

• Altise des crucifères ou petites altises

Contrairement à la campagne dernière, la présence de petites altises a été moins intense sur les parcelles du Sud-Ouest. On note toutefois sa présence dans de nombreux secteurs. Dans le réseau BSV, les départements où l'on note la présence du ravageur sont : Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne. Le pourcentage de plantes avec morsures est très faible et s'élève à 12 % en moyenne. La surface foliaire touchée est également faible.

L'analyse du risque se fait sur plante, en prenant en compte le nombre de pieds avec morsures et la surface foliaire touchée. L'observation du ravageur peut être complétée par des relevés sur la cuvette jaune.

Soyez attentifs dans les bordures de parcelles et maintenez en place les repousses de colza dans les parcelles avoisinantes.

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 avec morsures et 25% de la surface foliaire atteinte



Cuvette jaune en situation
(photo Terres Inovia).

Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

Évaluation du risque : risque faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Nul dans les autres situations.

Plus de la moitié des parcelles du réseau suivies dans le cadre du BSV sont sorties de la période de risque, toutefois, de nombreuses parcelles dans la région sont encore concernées. Le ravageur a été peu observé au cours des semaines précédentes et il le sera de moins en moins dans les semaines à venir.

• Grosses altises

A ce jour, on ne note pas de piégeage dans les cuvettes enterrées du réseau. Les premiers individus pourraient être observés dès la semaine prochaine, si l'on constate un refroidissement des températures comme les prévisions météorologiques le prévoient.

• Vers gris ou noctuelle terricole



Ver gris (photos Silos Vicois)

Des dégâts de vers gris nous sont remontés récemment du Gers, hors réseau. Le nombre de parcelles touchées semble peu important sauf situations particulières (Ouest et Sud Gers). Dans ce cas, les pertes de pieds peuvent être importantes.

Restez vigilant jusqu'au stade six feuilles, stade où le collet sera plus vigoureux.



Grosse altise sur colza
(photo Terres Inovia).

• Taupins

Des dégâts de taupins ont été observés cette année encore. La période estivale, chaude et sèche, a été favorable au ravageur. Cette semaine, on note des dégâts dans le Tarn-et-Garonne. Toutefois, d'autres départements ont pu être touchés cet été. N'hésitez pas à alerter votre technicien en cas de doute sur l'origine d'un manque de peuplement sur certaines zones de votre parcelle.



Taupins (photos Terres Inovia)

• Tenthrède de la rave



Larve de tenthrède de la rave sur colza (photos Terres Inovia).

Les adultes peuvent être observés dans la cuvette jaune (sans danger direct, indique la présence du ravageur dans la parcelle). On note également des dégâts très peu importants dus aux larves dans le Gers et le Tarn-et-Garonne. Ce ravageur est à suivre jusqu'à l'atteinte du stade 6 feuilles.

Période à risque : de la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 25 % de la surface foliaire détruite par les larves de tenthrèdes.

Évaluation du risque : risque faible à ce jour.

A ce jour, les retours sont limités. Certains secteurs déclarent la présence d'adultes dans les cuvettes, signe de prochaines pontes et donc de futures larves. Surveillez vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

• Noctuelle de la tomate ou héliothis

Cette année, et contrairement aux deux dernières années, la présence de noctuelle de la tomate (*Héliothis armigera*) dans les colzas de la région est plus limitée. On note à ce jour, une observation dans le Gers hors réseau. La noctuelle de la tomate est une espèce polyphage.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "